



RESEAU SPECIALISE EN
EDUCATION ET THERAPIE
SYSTEMIQUE INCLUSIVE

www.retsi.fr

IFM EURECOLE

PREPARATION CAPPEI –
POLITIQUE SCOLAIRE INCLUSIVE

www.ifm-eurecole.com

FORMATIONS 2023-2024

Etablissements et
services sociaux et
médico-sociaux

Etablissements et
services
d'enseignement






SOMMAIRE

- | | |
|--|---|
| • Qui sommes-nous ?..... | 3 |
| • Notre équipe de formation – expérimentation - recherche..... | 4 |

- | | |
|---|----|
| • <u>Découvrez nos formations spécialisées</u> | 6 |
| ➤ Ière partie : Professionnels des établissements et services d’enseignement | |
| ○ Devenir enseignant spécialisé | 9 |
| ○ Réussir l’inclusion scolaire des jeunes en situation de handicap..... | 14 |
| ➤ IIème partie : Professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux | |
| ○ Construire et réaliser un projet d’aide et de soins à orientation systémique..... | 18 |
| ○ Traiter les cas et les situations cliniques complexes ou « résistantes » | 25 |
| ○ Diversifier et enrichir les compétences et l’expertise professionnelle des équipes ... | 27 |

- | | |
|---|----|
| • <u>Associations – Institutions spécialisées :</u> | |
| ➤ Interventions collaborations « ciblées » | |
| * Expertises-conseils à la demande | 35 |
| * Recherches partenariales appliquées | 36 |
| ➤ A votre disposition également | 37 |
| * Textes et documents officiels | |
| * Articles et conférences | |
- 

Qui sommes-nous ?

Notre département de la Formation spécialisée (Association gestionnaire FOREUCO) intègre deux entités distinctes :

1 – L'IFM – EURECOLE, sous convention avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche, qui exerce une mission de service public et prépare – depuis plus de 25 ans – dans le cadre de la Formation continue initiale, aux diplômés spécialisés de l'enseignement public.

Cet organisme propose en outre, aux professionnels en exercice, des expérimentations et innovations accompagnées visant à favoriser l'inclusion scolaire et l'adaptation personnelle de tous les élèves à « besoins éducatifs particuliers ».

2 – Le RETSI-GEREPS, réseau ressource de Niveau III - crée en 2018 à l'initiative de l'ARS Auvergne Rhône Alpes - qui met depuis janvier 2022 l'ensemble de ses moyens à disposition de tous les établissements et services du secteur social et médico-social. Son ambition est de nouer des partenariats de formation, expertises, recherche avec l'ensemble des professionnels et des associations, établissements et services intéressés, afin :

- d'aider les praticiens et les institutions à intégrer dans leur projet d'établissement des réponses systémiques coordonnées en matière de prévention, d'aide et de soins ;
- de favoriser l'implication familiale dans le processus d'aide et de soins à l'enfant et le recours aux thérapies systémiques brèves ;
- de promouvoir, enfin, la montée en gamme et la reconnaissance des compétences professionnelles des intervenants concernés par les innovations nées de la recherche.

Notre département spécialisé est animé par de nombreux experts : praticiens hospitaliers ; enseignants-chercheurs ; professionnels-formateurs. Il veut contribuer - par la formation et l'habilitation complémentaire de formateurs »assistants RETSI » - à la diffusion locale des données, des techniques et des résultats obtenus par ses expérimentations et ses recherches.

NOTRE EQUIPE DE FORMATION – EXPERTISES – RECHERCHE

COORDINATION SCIENTIFIQUE :

Jean-Jacques Guillarmé :

Professeur de psychopathologie honoraire HDR
IEN- ASH - Directeur d'études et de recherche GEREPS

COORDINATION ADMINISTRATIVE :

Nadège Boscher :

Assistante gestion et communication

INTERVENANTS-EXPERTS :

Marie-Christine Cabié :

Psychiatre des Hopitaux - Psychothérapeute – Formatrice en thérapie familiale systémique ; thérapies systémiques brèves ; hypnose ericksonnienne

Présidente de l'Association Européenne de Thérapies Brèves (EBTA)

Ignacio Garcia-Orad

Pédo-Psychiatre – Chef de Pôle – Hôpitaux de Saint Maurice (94) – Thérapeute systémique –
Co-directeur - Chef de la revue « Thérapie Familiale »

FORMATEURS RESPONSABLES ASSOCIES

Camille Arnaud : Rééducatrice Education Nationale

Louiza Aït Ikhlef : Directrice d'établissements – Coordinatrice PIAL

Hélène Brahem : Enseignante spécialisée

Clotilde Bourret : Enseignante spécialisée

Sophie Bureau : Enseignante spécialisée

Anne Delcourt : Enseignante spécialisée

Lauren Deguilloux : Psychologue scolaire

Isabelle Deman : Coordinatrice pédagogique à l'IFM Eurécole – Enseignante spécialisée – Maître formateur

Christine Derlon : Rééducatrice Education Nationale

Otilie Freymond-Schrumpf : Enseignante référente

Dominique Luciani : Psychologue clinicienne, Enseignante chercheuse GEREPS

Eric Marie : Chargé d'enseignement Université Lyon I - Formateur dans le champ du handicap

Josiane Rajbaut – Enseignante Spécialisée Ressources – Chargée de mission RETSI

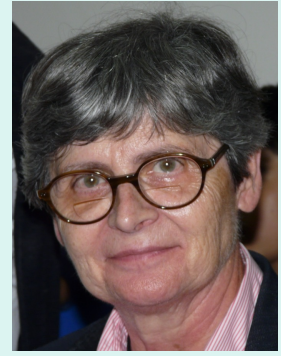
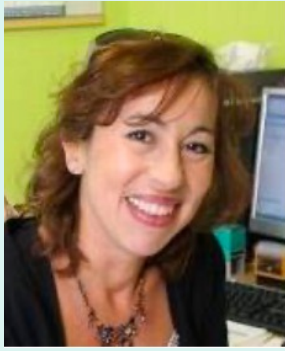
Jennifer Riera : Psychologue clinicienne – Thérapeute familiale systémique

Valérie Robin : Enseignante référente

Véronique Vivé : Rééducatrice Education Nationale – Aide relationnelle

ASSISTANTS – RETSI

Enseignants spécialisés « chercheurs » – Psychologues – Rééducateurs – Educateurs spécialisés en fonction



DECOUVREZ NOS FORMATIONS SPECIALISEES

- Vous êtes professionnel de l'enseignement, de l'éducation ou du soin. Vous accueillez, formez, aidez, accompagnez, soignez des jeunes « à besoins éducatifs particuliers » et leur famille.
- Vous souhaitez, suivant les cas :
 - enrichir vos techniques de prévention et d'aide à visée scolaire et sociale inclusive pour les enfants et les adolescents qui vous sont confiés ;
 - associer plus efficacement les parents à la réussite des jeunes accueillis ;
 - mieux lutter dans l'institution contre les risques de « chronicisation » de certains troubles ;
 - innover et adapter vos méthodologies et vos outils d'intervention face à certaines problématiques cliniques complexes ou « résistantes », parfois violentes, qui résistent aux traitements habituels.
- Pour répondre à l'un ou plusieurs de ces souhaits nous proposons, à votre choix, un ensemble de formations personnalisées. Chacune d'entre elles intégrera d'une part des modules méthodologiques, théoriques et techniques et des outils d'interventions accessibles en « e-learning », d'autre part un suivi - en distanciel ou en présentiel - assuré par nos formateurs pour répondre à vos questions et vous aider dans votre travail, enfin une plateforme de regroupement collaboratif pour discuter des applications, étudier les situations problématiques et valider avec vous les innovations positives expérimentées par certains.
- Pour faciliter votre choix nous avons scindé nos propositions – comme vous allez le découvrir dans les pages suivantes – en nous référant à vos lieux d'exercice et aux « publics » que vous accueillez.



➤La première partie concernera ainsi les ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'ENSEIGNEMENT. Deux dispositifs de formation vous seront proposés :

-Une préparation à l'examen du CAPPEI, en voie *directe ou par validation des acquis de l'expérience*, en vue de favoriser la reconnaissance, la stabilité et la spécificité de chaque enseignant spécialisé ;

-Une formation complémentaire pour les enseignants spécialisés et les professionnels « ressources » chargés d'accompagner les enfants et les adolescents à « besoins éducatifs particuliers » et d'aider les professeurs des classes ordinaires à mieux s'adapter, par le travail en équipe, à la diversité de leurs élèves. Cette formation pourra associer les éducateurs des ESMS. Elle contribuera à lutter, avec eux, contre les « ruptures scolaires de parcours » et contre les risques de « chronicisation des troubles » observés dans certaines institutions.

➤La seconde partie concernera les ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX. Deux dispositifs fondamentaux de formation vous seront proposés :

-une formation référée à la théorie systémique en vue de *construire et d'activer une aide personnalisée et des soins actifs impliquant les parents* pour les jeunes en situation de handicap ou en déshérence sociale, comportementale, relationnelle ou scolaire accueillis dans les services ou les institutions spécialisées.

-Des formations-expérimentations « ciblées » visant à *construire et valider des compétences spécifiques chez les professionnels*, afin de favoriser l'application des thérapies systémiques brèves au sein des institutions d'accueil et de faciliter - par des innovations accompagnées - *l'inclusion socio-scolaire des jeunes et la résolution des cas complexes et des situations cliniques « résistantes »*, aux soins ou aux traitements traditionnels.

-Des formations individuelles complémentaires à visée thérapeutiques (consultations familiales, thérapies systémiques brèves) et la possibilité pour les responsables des établissements et des services de faire pratiquer des *expertises personnalisées pour des cas particulièrement « résistants »*, et de développer avec le RETSI *des partenariats de recherche*, au sein de leurs institutions de référence compléteront enfin nos propositions.

Notre dispositif vous intéresse. Vous souhaitez des informations complémentaires, un accompagnement plus direct pour adapter au mieux votre formation à vos besoins ?

CONTACTEZ NOUS

Nadège Boscher

Email : administration.formation@eurecole.com

Tél : 01 45 22 97 63

Nota :

Accessibilité : Notre centre de formation étudiera les conditions d'adaptation aux différentes formations (distanciel ou présentiel) pour les professionnels en situation de handicap



PROFESSIONNELS DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'ENSEIGNEMENT

SOMMAIRE

<u>* Devenir enseignant spécialisé</u>	
➤ CAPPEI	Préparation à l'examen du CAPPEI 10
➤ VAEP CAPPEI	Préparation à la VAEP CAPPEI 12
• <u>Réussir l'inclusion scolaire des jeunes en situation de handicap</u>	
➤ <u>Formation I₁</u>	: Enseigner dans l'école inclusive..... 15
➤ <u>Formation I₂</u>	: Aide relationnelle et accompagnement dans l'école des élèves à « besoins éducatifs particuliers »..... 16





Devenir enseignant spécialisé

- ❑ Préparation à l'examen du CAPPEI
- ❑ Préparation à la VAEP CAPPEI

Préparation à l'examen du CAPPEI

Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive

Publics concernés : Les enseignants du premier degré et du second degré de l'enseignement public, titulaires et contractuels employés par contrat à durée indéterminée, ainsi que les maîtres agréés et les maîtres délégués employés par contrat à durée indéterminée des établissements privés sous contrat.

Objectifs : L'examen est destiné à attester la qualification des enseignants titulaires du premier degré et du second degré pouvant être appelés à exercer leurs fonctions dans les écoles, collèges, établissements, services et dispositifs accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, une maladie ou des difficultés scolaires graves ou à contribuer à la mission de prévention des difficultés d'apprentissage.

Référence : Décret et arrêtés du 10 février 2017

Circulaire n° : MENSRR. N°2017-026 du 14.02.2017 – BO n°7 du 16.02.2017.

Circulaire n° : MENE2101543C du 12-2-2021

Contenus et organisation

TRONC COMMUN

TC1 : S'approprier les enjeux éthiques et sociétaux de l'éducation inclusive :

TC2 : Connaître le cadre législatif et réglementaire et sa mise en œuvre.

TC3 : Connaître les univers institutionnels, les cultures et les pratiques des professionnels de l'accompagnement et du soin.

TC4 : Professionnaliser les relations et construire le parcours de formation avec les familles.

TC5 : Identifier, analyser et prendre en compte les « besoins éducatifs particuliers » pour leur apporter des réponses pédagogiques et éducatives adaptées.

TC6 : Exercer dans l'école inclusive comme personne ressource

Total Equivalent : 144 heures

MODULES D'APPROFONDISSEMENT : 2 modules au choix

MA1 : Grande difficulté scolaire I

MA2 : Grande difficulté scolaire II

MA3 : Grande difficulté de compréhension des attentes de l'école

MA4 : Troubles des fonctions cognitives et de l'apprentissage

MA5 : Troubles du spectre autistique

MA6 : Troubles psychiques

MA7 : Troubles de la fonction auditive

Total Equivalent : 110 heures

MODULE DE PROFESSIONNALISATION DANS L'EMPLOI (1 module à choisir)

➤ Enseigner en SEGPA ou EREA

➤ Travailler en Rased : « aide à dominante pédagogique »
– ou Travailler en Rased : « aide à dominante relationnelle »

➤ Coordonner une ULIS

➤ Enseigner en Unité d'enseignement d'un établissement ou d'un service médico-social

➤ Exercer comme enseignant référent de scolarisation pour les élèves handicapés ou exercer comme secrétaire de CDOEA

Total : 52 heures d'expérimentation en milieu professionnel

L'EXAMEN EST COMPOSE DE TROIS EPREUVES CONSECUTIVES

Epreuve 1 : une séance pédagogique avec le groupe d'élèves d'une durée de 45 minutes, suivie d'un entretien d'une durée de 45 minutes avec la commission d'examen.

Epreuve 2 : un entretien avec la commission à partir d'un dossier élaboré par le candidat portant sur sa pratique professionnelle. La présentation de ce dossier n'excède pas 15 minutes. Elle est suivie d'un entretien d'une durée de 45 minutes

Epreuve 3 : la présentation pendant 20 minutes d'une action conduite par le candidat témoignant de son rôle de **personne ressource** en matière d'éducation inclusive et de sa connaissance des modalités de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, suivie d'un échange d'une durée de 10 minutes avec la commission.

Une note minimale de 10 sur 20 à chaque épreuve est exigée pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (Cappei).

Lors d'une nouvelle inscription au Cappei, à condition qu'elle soit prise en vue de la session qui suit le premier échec, le candidat peut demander à conserver les notes supérieures ou égales à 10 sur 20.

NOTRE PREPARATION

Méthode expérientielle et participative :

- Données théoriques et techniques
- Accompagnement en pédagogie inversée (classes virtuelles)
- Suivi individualisé par un référent spécialisé de notre centre

Coordination pédagogique : Isabelle DEMAN – Enseignante spécialisée – Maître formateur

Modalité de suivi et d'évaluation :

- Un référent spécialisé de notre Centre de formation vous suivra tout au long de votre parcours de préparation à l'examen. Ses coordonnées vous seront communiquées en début d'année universitaire
- Il vous accompagnera dans la réalisation de vos dossiers et la préparation de votre exposé de l'épreuve 3 (personne ressource).
- Vous aurez avec lui des échanges réguliers par téléphone, skype, mails, classe virtuelle....
- Une dizaine de classes virtuelles, une évaluation de vos acquisitions du Tronc commun, un entraînement à l'examen, vous seront en outre proposés au cours de l'année universitaire.

Délai d'accès : 2 semaines après réception de la convention de formation

Durée :

Connexion – suivi – évaluation – travail personnel

- Tronc commun : 144 h
- Modules d'approfondissement : 110 h
- Module de professionnalisation : 52 h

Les dates et heures de regroupements des classes virtuelles vont seront communiquées ultérieurement.

Attestations :

Attestation de suivi

Coût :

Devis sur demande selon la formule de préparation choisie

Notre préparation CAPPEI
Taux de réussite à l'examen
2020-2021 : 78%
2021-2022 : 65%

Préparation à LA VAEP CAPPEI

validation des acquis de l'expérience professionnelle

Publics concernés : Les professeurs du premier degré et du second degré de l'enseignement public, titulaires et contractuels employés par contrat à durée indéterminée, ainsi que les maîtres contractuels, agréés et les maîtres délégués employés par contrat à durée indéterminée des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Les candidats désirant se présenter à l'obtention du Cappei par la voie de la validation de l'expérience professionnelle doivent justifier de cinq ans d'exercice en tant qu'enseignant, dont trois ans à temps complet dans les domaines de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Cette durée de trois ans est portée à quatre ans pour les professeurs qui exercent au moins à 50 % de leur obligation réglementaire de service dans les domaines de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Objectifs : Le CAPPEI est destiné à attester la qualification des enseignants titulaires du premier degré et du second degré pouvant être appelés à exercer leurs fonctions dans les écoles, collèges, établissements, services et dispositifs accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, une maladie ou des difficultés scolaires graves ou à contribuer à la mission de prévention des difficultés d'apprentissage.

Référence : Décret n°2020-1634 du 21 décembre 2017 modifiant le décret n°2017-169 du 10 février 2017
Circulaire n° : MENE2101543C du 12-2-2021

Organisation et contenus

- Dans un premier temps, le candidat à la VAEP doit renseigner et transmettre un dossier de recevabilité (livret 1). Ce dossier permettra de vérifier si la demande est en conformité avec les exigences de la démarche.
- Si la candidature est jugée recevable, la deuxième étape consiste à compléter un dossier de validation des acquis de l'expérience professionnelle d'un enseignement inclusif (livret 2). Il s'agit de valoriser l'expérience, les compétences et aptitudes professionnelles acquises en rapport avec le référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé (annexe I).
- Les candidats seront ensuite amenés à présenter leur dossier de validation et à valoriser leur parcours devant un jury. Une présentation de 15 minutes sera suivie d'un entretien d'une durée de 45 minutes.
- L'ensemble des étapes clés du *parcours de VAEP en vue de l'obtention du Cappei* est présenté à l'annexe VI de la circulaire du 12.02.2021 (voir page 13).

NOTRE PREPARATION

Méthode

Apports théoriques et méthodologiques :

Présentation et enjeux de la VAEP CAPPEI :

Les étapes de la validation, les attendus et les points de vigilance

Tableaux de bord et fiches outils

Accompagnement individualisé :

Entretien individuel préalable exploratoire ;

Aide à la rédaction et à la présentation du bilan de compétences ;

Descriptif et mise en valeur des éléments principaux du parcours professionnel ;

Mise en relation des aptitudes et des situations d'enseignement avec le référentiel de compétences d'un enseignant spécialisé ;

Assistance à la constitution et à la rédaction du dossier soutenu devant le jury (livret 2) ;

Atelier d'écriture optionnel (aide à l'organisation, à la rédaction et à la présentation du dossier) ;

Modalités d'évaluation :

Entraînement « à distance » à la soutenance, mise en situation professionnelle

Intervenants

Cette formation est animée par des enseignants spécialisés formateurs.

Délai d'accès : 2 semaines après réception de la convention de formation

Durée de la formation : 30 heures + suivi individualisé

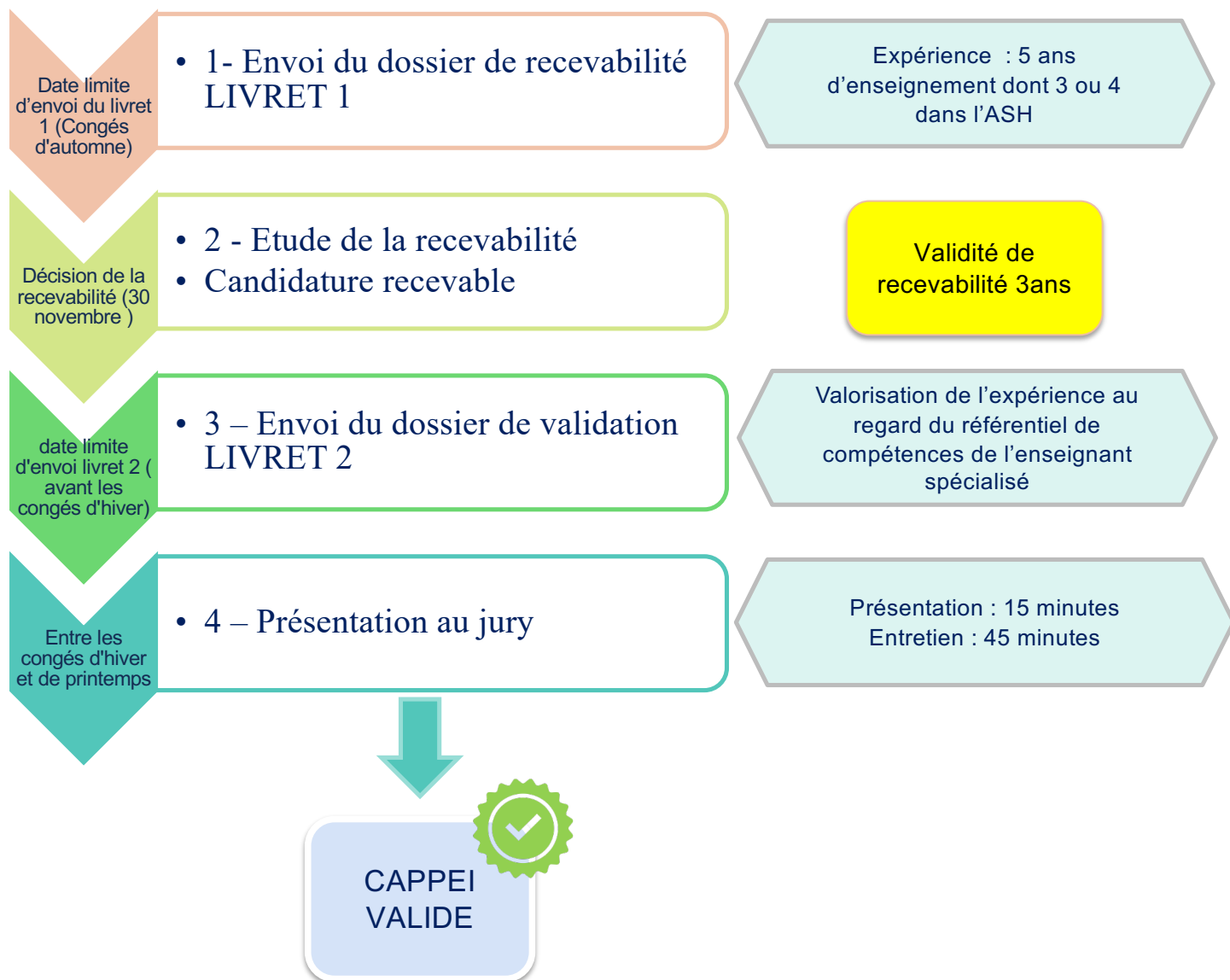
Ou 30 heures + suivi individualisé + 6 heures d'atelier d'écriture (optionnel)

Coût : Devis sur demande selon la formule choisie

En résumé

LE PARCOURS ADMINISTRATIF VAEP CAPPEI AU SEIN DE VOTRE ACADEMIE

validation des acquis de l'expérience professionnelle
d'enseignement inclusif



Notre préparation à la VAEP CAPPEI
Taux de réussite à l'examen
2021-2022 : 50%



Réussir l'inclusion scolaire des jeunes en situation de handicap

- Formation I₁: Enseigner dans l'école inclusive
- Formation I₂: Aide relationnelle et accompagnement dans l'école des élèves à « besoins éducatifs particuliers »

Formation I₁ : Enseigner dans l'Ecole inclusive

Publics : Professeurs des écoles et de collège, AESH

Objectifs :

- Promouvoir une pédagogie de l'hétérogénéité à finalité inclusive
- Assurer une aide, un suivi pédagogique et un accompagnement personnalisé aux élèves à Besoins Educatifs Particuliers (EBEP)

Coordination : Josiane Rajbaut – Enseignante Spécialisée Ressources

Organisation et contenus

1. **Inclure et accompagner** tous les Elèves à Besoins Educatifs Particuliers (EBEP) dans les établissements du 1er degré et du 2ème degré

- ❖ Textes et documents officiels
- ❖ Stratégies et procédures d'accueil
- ❖ La place des parents
- ❖ Une pédagogie de l'hétérogénéité

-Inclure et accompagner

- ❖ *L'équipe pédagogique inclusive*

Composition

Fonction

- ❖ *Les aides dans la classe*

Accompagnement personnalisé – éducateurs ESMS

Co-enseignement

- ❖ *Les aides dans l'école*

Regroupements CLIS

Aides pédagogiques RASED

Aides relationnelles RASED

Une classe virtuelle en pédagogie inversée sera proposée à la fin du parcours pour répondre aux questions relatives au contenu étudié

2. **Plateforme d'appel :** étude de cas et aide à la solution (les méthodes, interventions et outils seront indiqués et appliqués au fur et à mesure des situations étudiées)

Modalités d'évaluation :

- Évaluation par quizz des modules suivis par les apprenants. Retour d'expérience et présentation de cas en groupe collaboratif.

Méthode expérientielle et participative :

- Données théoriques et techniques
- Accompagnement en pédagogie inversée (classes virtuelles)
- Appropriation individuelles des données (e-learning)
- Documents et bibliographie d'appui

Délai d'accès : 2 semaines après réception de la convention de formation

Durée :

1- Inclure – Accompagner : accès documents – aide pédagogique – suivi personnalisé

Connexion : 30 heures (e-learning + 1 classe virtuelle)

2- Plateforme d'appel : étude de cas – aide à la solution – échanges collaboratifs

18 heures (6 regroupements de 3heures) . 12 participants maximum par séance

Attestations :

Attestation de suivi

Coût :

1- Inclure – Accompagner : 30 heures

Droits d'inscription : 120 euros

2- Plateforme d'appels

- Abonnement année (3 séances : 120 €) – (6 séances : 200 €)
- Inscription à la séance : 60 € (dans la limite des jours et des places disponibles)

Les dates et les horaires de regroupement seront publiées en début d'année universitaire

Formation I₂ :

Aide relationnelle et accompagnement dans l'école des élèves à besoins éducatifs particuliers

Publics : Personnels spécialisés « ressources » exerçant dans les établissements d'enseignement – conseillers et conseillères pédagogiques spécialisés – psychologues scolaires – intervenants PIAL

Objectifs :

- Initier les intervenants à la démarche systémique de projet et au choix « d'outils relationnels supports » qui permettent de favoriser l'inclusion des enfants et adolescents à « besoins éducatifs particuliers » en milieu scolaire ordinaire.
- Apprendre à identifier, dans chaque cas, à partir des « facteurs de risques » les actions d'aide à conduire dans l'école, de celles qui devront être menées en milieu spécialisé.

Pré-requis :

Posséder une expérience et une pratique de la relation d'aide aux enfants et aux familles en desherérence sociale, comportementale ou scolaire

Organisation et contenus

Formation de base

Phase I : Initiation à la démarche systémique de projet (3 modules)

Module 1 : Vous avez dit système !

Module 2 : Ecouter et parler aux parents

Module 3 : Les redoutables fidélités de l'appartenance : un outil pour les analyser : le PROFIL 125

Phase II : Accompagner l'individu pour inclure la personne

- Module 4 : Prévenir les troubles, aider l'enfant

Méthode :

- Appropriation de données théoriques et pratiques
- Applications suivies sur le terrain – retour d'expérience

Formation expérientielle : Discussion critique en groupes, professionnels (psychologues – intervenants spécialisés « ressources »)

Modalités d'évaluation : Quizz après chaque module étudié

Coordination : Dominique Luciani – psychologue clinicienne – enseignante chercheuse

Intervenantes :

Véronique Vivé – enseignante spécialisée - aide relationnelle

Lauren Deguilloux – psychologue scolaire

Clotilde Bourret – enseignante spécialisée – aide relationnelle

Délai d'accès : 2 semaines après réception de la convention de formation

Durée :

PHASE I : 20 heures (3 modules) + 1 regroupement de 3h (approfondissement et utilisation des données)

PHASE II : 9 heures (1 module) + 1 regroupement de 3h (application et retour d'expérience)

Attestations :

PHASE I (3 modules) : Attestation de suivi (réalisation des exercices et réponses aux questions d'évaluation)

PHASE II (1 module) : Attestation de compétences (60% de réussite minimum)

Coût :

PHASE I (3 modules + regroupement) : 300 euros

PHASE II (1 module + regroupement) : 150 euros

NB : Les professionnels ayant validés cette formation I et II (attestation de compétences) pourront avoir accès à la Formation III, " Lutter contre les handicaps spécifiques "

Les dates et heures de regroupement seront publiées en début d'année universitaire

PROFESSIONNELS DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

SOMMAIRE

- **Construire et réaliser un projet d'aide et de soins à orientation systémique**
 - **Formation II₁** : L'inclusion parentale dans le processus systémique d'aide spécialisée et de soins à l'enfant en situation de handicap cognitif, comportemental et scolaire..... 19
 - **Formation II₂** : Construire et réaliser un « parcours personnalisé inclusif - Tuteur d'aide systémique à l'inclusion socio-scolaire »..... 21
 - **Formation II₃** : Sensibilisation aux thérapies brèves systémiques en milieu institutionnel 23
- **Traiter les cas et les situations cliniques complexes ou « résistantes » en institution spécialisée** 25
- Formation III** : Lutter contre les handicaps spécifiques : Ateliers complémentaires d'expérimentation : 26
 - Atelier 1 : Cas scolaires complexes et systèmes familiaux « résistants »
 - Atelier 2 : Violences, sévices et psycho-traumatismes de l'enfance
 - Atelier 3 : Troubles neuro-développementaux : leurs conséquences sur le fonctionnement des systèmes familiaux
- **Diversifier et enrichir les compétences et l'expertise professionnelle des équipes**
 - **Formation IV₁**: Accompagner la création et le développement d'une consultation familiale systémique de proximité 28
 - **Formation IV₂** : Pratiquer les thérapies systémiques « brèves »
 - IV₂₋₁ : Thérapies orientées solutions (TOS) 29
 - IV₂₋₂ : Thérapies narratives..... 31

Construire et réaliser un projet d'aide et de soins à orientation systémique

- ❑ Formation II₁: L'inclusion parentale dans le processus systémique d'aide spécialisée et de soins à l'enfant en situation de handicap cognitif, comportemental ou scolaire**
- ❑ Formation II₂ : Construire et réaliser un parcours personnalisé inclusif – Tuteur d'aide systémique à l'inclusion socio-scolaire**
- ❑ Formation II₃ : Sensibilisation aux thérapies brèves systémiques en milieu institutionnel**

Formation II₁ :

L'inclusion parentale dans le processus systémique d'aide spécialisée et de soins à l'enfant en situation de handicap cognitif, comportemental et scolaire

Publics :

- Equipes éducatives et de soins visant à travailler en « dispositifs intégrés » (DITEP - DIME - etc...)
- Professionnels exerçant dans des services spécialisés « ouverts » (CAMPS- CMPP- SESSAD- Consultations spécialisées, etc...)

Objectifs :

- **Former les différents professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux à :**
 - Construire et mettre en œuvre, en équipe, un projet personnalisé d'aide et de soins à orientation systémique incluant les parents
 - Travailler en réseau (réseau territorial de moyens)
- **Répondre aux recommandations du rapport des inspecteurs généraux (IGAS-IGEN-IGAENR) en matière de création et développement des DITEP (voir Ressources complémentaires)**

Organisation et contenus :

Temps I : Construire le projet d'aide spécialisée et de soins

- 9 modules organisés en trois blocs
- Bloc I : Données théoriques et pratiques concernant la famille, l'organisation et le fonctionnement des systèmes et la communication dans les systèmes humains.
- Bloc II : Méthodologie et outils du diagnostic différentiel
- Bloc III : Elaboration du projet : les outils de sa construction

Temps II : Réaliser le projet d'aide

- 4 modules intitulés :
- Pour une nouvelle architecture de l'aide
- La démarche systémique appliquée aux institutions
- Initiation aux thérapies « brèves »
- Agir pour réussir : 10 « outils – supports » du changement (Guide pratique d'aide à la décision)

Méthode :

Outre l'accès en « e-learning » aux différents modules, les professionnels inscrits à la formation bénéficieront de temps de regroupement (Temps I : 6h – Temps II : 6h) en « classes virtuelles » ou présentiel pour :

- Poser des questions et compléter leur information (pédagogie inversée)
- Envisager les applications pratiques
- Présenter des situations cliniques problématiques

Modalité d'évaluation : Quizz correspondant à chaque module (Temps I)
Application suivie – Rédaction et présentation d'un cas (Temps II)

Coordination : Jennifer Riera : Psychologue clinicienne – Thérapeute familiale systémique

NB : A la demande des responsables d'équipes territoriales une formation groupée en présentiel (12 stagiaires minimum) pourra être envisagée « in situ » pour le Temps I. Elle donnera lieu à convention ou avenant spécifique.

Délai d'accès : 2 semaines après réception de la convention de formation

Durée :

Temps I (12 semaines)

Formation en distanciel (9 modules en e-learning + classes virtuelles)

- Temps connexion : 12h
- Temps appropriation : 20h
- Classes virtuelles : 6h
- Evaluations : 2h

Total : 40 heures

Formation en présentiel et distanciel (devis sur demande)

- Temps de regroupement en présentiel : 14h
- 2 journées groupées
- Temps de regroupement en « classes virtuelles » : 6h
- Temps d'appropriation + évaluation : 20h

Total : 40 heures

Temps II (9 semaines)

Formation en distanciel (4 modules + Guide pratique)

- Temps de connexion : 12h
- Temps d'appropriation et application (10h)
- Évaluation – rédaction : 7h
- Regroupements – classes virtuelles : 6h

Total : 35 heures

Coût : Temps I : (distanciel : modules + classes virtuelles) : 750 euros

Temps II + Guide pratique : 600 euros

Attestation :

Score global égal ou supérieur à 60% de l'évaluation du Temps I : Attestation de réussite

(accès ouvert aux formations III et IV)

Score inférieur à 60% : Attestation de suivi

Formation II₁ : Taux de réussite

2020-2021 : 78%

2021-2022 : 85%

FORMATION II₂ :

Construire et réaliser un « parcours personnalisé inclusif » - « Tuteur d'aide systémique à l'inclusion socio-scolaire »

Publics : Educateurs ; Educateurs spécialisés ; Travailleurs sociaux des établissements et services accueillant des enfants et des adolescents en situation de handicap, cognitif, comportemental ou scolaire ;
Equipes mobiles de proximité.

Objectifs :

- Fournir aux professionnels une base théorique et pratique d'analyse et d'action, fondée sur l'approche systémique des troubles et des handicaps.
- Construire et programmer un parcours socio-scolaire inclusif et accompagner l'enfant et sa famille pour assurer la réussite de ce parcours
- Contribuer à distinguer les aides distribuées dans l'école et les interventions conduites « hors les murs » de celle-ci et développer les collaborations inter-institutionnelles nécessaires à la réussite du projet personnalisé d'aide et de soins
- Identifier les « facteurs de risques et les situations complexes appelant un projet spécifique

Coordination : Dominique Luciani : Psychologue clinicienne, Enseignante Chercheuse GEREPS

Organisation, contenus, méthode

I – Formation de base

Phase I : Initiation à la démarche systémique de projet

3 modules en e-learning :

- Module 1 : Vous avez dit système !
 - Module 2 : Ecouter et parler aux parents
 - Module 3 : Les redoutables fidélités de l'appartenance - un outil pour les analyser : Le PROFIL 125
- Inscription à un regroupement (3heures en distanciel) : Réponse aux questions – utilisation des outils présentés

Phase II : Réaliser l'aide personnalisée et l'accompagnement socio-scolaire inclusif

Cette phase pratique comprendra :

- L'accès et le suivi en e-learning de 4 modules intitulés :
 - Pour une nouvelle architecture de l'aide
 - La démarche systémique appliquée aux institutions
 - Initiation aux thérapies « brèves »
 - Agir pour réussir : 10 « outils – supports » du changement
- La participation à un regroupement de synthèse (3 heures en distanciel) visant :
 - L'organisation et la répartition des interventions à partir des « indicateurs de risques » individuels
 - La construction de projets inclusifs – étude de situations

Modalité d'évaluation : Exercices pratiques et Quizz

Délai d'accès : 2 semaines après réception de la convention de formation

Durée :

Phase I : 3 modules

Appropriation : 20 heures

Regroupement (classe virtuelle) : 3 heures

Évaluation : 2 heures

Total : 25 heures

Phase II : 4 modules

Appropriation : 24 heures

Regroupements en distanciel : 3 heures

Évaluation : 3 heures

Total : 30 heures

Attestation : Réalisation des évaluations (réussite supérieure ou égale à 60% : Attestation de compétence)
(accès ouvert aux formations III₁ ou III₂)

Réalisation inférieure à 60% de réussite : Attestation de suivi

Réussite supérieure ou égale à 60% : Attestation de compétences

Réussite inférieure ou égale à 60% : Attestation de suivi

Coût :

PHASE I : 3 modules + classe virtuelle : 300 euros

PHASE II : 4 modules + Regroupement (3h) : 450 euros

*Les dates et heures de regroupements seront publiées en début d'année universitaire
(12 participants maximum par date)*

NB : Les apprenants ayant validé cette formation pourront avoir accès à l'un des ateliers d'expérimentation (formation III) « cas complexes » et participer à la recherche partenariale (IV₁) avec l'accord des responsables de leur établissement.

FORMATION II₃ : Sensibilisation aux thérapies brèves systémiques en milieu institutionnel

Publics : Professionnels de la santé et professionnels des établissements médico-sociaux et éducatif

Objectifs :

- Connaître les différents courants des thérapies systémiques brèves
- Connaître le processus mis en œuvre au cours du premier entretien.
- S'approprier des techniques pour définir des objectifs d'action
- Savoir quand prescrire des tâches.

Coordination – Animation :

Marie-Christine Cabié

Psychiatre des Hôpitaux

Psychothérapeute, Formatrice en thérapie familiale systémique, thérapies brèves et hypnose ericksonienne.

Présidente de l'Association Européenne de Thérapies Brèves (EBTA)

Ignacio Garcia-orad

Psychiatre des hôpitaux

Chef de pôle de pédopsychiatrie

Contenus et méthode : (10 participants minimum – 20 participants maximum)

La formation se déroulera sur 5 jours. Elle comprendra deux phases :

PHASE I : (2 journées groupées en présentiel)

Introduction aux concepts clés de la systémie et de la pragmatique de la communication appliquées aux institutions.

I_A – Organisation et fonctionnement général des systèmes

- Système ouvert et fermé, feed back
- Homéostasie, sous-systèmes, fonction du symptôme
- Fonctionnement des familles et des institutions d'un point de vue systémique
- Effets de la communication sur les comportements
- Le patient désigné, le cycle de vie, les mythes et croyances familiales et institutionnelles

I_B – L'institution : approche systémique

- Organisation de l'institution par rapport à la tâche, notions d'isomorphisme et d'affiliation
- Le réseau – confection des cartes institutionnelles (Alliances et coalition)
- Différence entre une thérapie familiale en institution et une intervention systémique associant la famille; l'intersection : *patient, famille, institution*

PHASE II : (2 journées groupées en présentiel + 1 journée en visio-conférence)

L'approche thérapeutique

II_A : *Apports théoriques* :

- Les facteurs qui font l'efficacité d'une psychothérapie (résultats des recherches Bruce Wampol, Scott Miller, Barry Ducan). Le principe du Dodo.

- Plan du premier entretien en thérapie brève

- L'interview
- Les niveaux de relation – la prescription de tâches
- Le commentaire de fin de séance
- L'évaluation des entretiens

II_B – *Stratégies et techniques*

- Passer du monde des problèmes au monde des solutions
- Interrompre, reformuler, recadrer
- Les échelles et la question miracle
- Hypnose conversationnelle
- Utilisation de l'arbre de décisions

II_C : *Applications pratiques accompagnées*

Présentation – Discussion – Retour d'expériences

Méthode : Présentations et données théoriques – Démonstration – Jeux de rôle – Exercice pratiques – Etude de cas

Modalité d'évaluation : Phase I : Quizz – Exercices Phase II : Présentation de cas

Délai d'accès : 2 semaines après réception de la convention de formation

Durée :

Phase I (2 journées) : 12 heures + 2 heures (évaluation) : 14 heures

Phase II (3 journées) : 18 heures + 3 heures (évaluation) : 21 heures

Total : 35 heures

Attestation : : Attestation de suivi

Coût : Phase I : 400 euros

Phase II : 600 euros

Total : 1 000 euros

Les dates et heures de regroupement seront publiées en début d'année universitaire

Traiter les cas et les situations complexes ou « résistantes » en institution spécialisée

☐ Formation III : Lutter contre les handicaps spécifiques – Ateliers complémentaires d’expérimentation :

Atelier 1 : Cas scolaires complexes et systèmes familiaux « résistants »

Atelier 2 : Violences – sévices et psycho-traumatismes de l’enfance

**Atelier 3 : Troubles neuro-développementaux :
leurs conséquences sur le fonctionnement des
systèmes familiaux**

FORMATION III₁ : Lutter contre les handicaps spécifiques - Ateliers complémentaires d'expérimentation -

Publics : Personnels spécialisés des établissements d'enseignement. Professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux

Objectifs :

- Favoriser la réalisation de projets d'aide et de soins spécifiques pour certains cas particuliers accueillis dans les établissements ou les services spécialisés
- Développer la coopération entre les « référents de projets » d'aide et de soins et les « tuteurs d'aide systémique à l'inclusion socio-scolaire » en vue de lutter, par le décloisonnement institutionnel contre les risques de « rupture de parcours » et de « chronicisation » des troubles dans la durée.

Pré-requis : Avoir validé les formations I₂, II₁ ou II₂

Organisation, contenus : (5 regroupements année : étude de documents /méthodologie – outils - expérimentation)

PHASE I : Mise à niveau théorique et technique (2 journées de regroupements année)

- Connaissances et hypothèses actuelles relatives aux troubles étudiés et à leurs déterminants spécifiques éventuels. Identification des « facteurs de risques et de résistance »
- Elaboration et proposition d'une expérimentation personnelle conduite sur le terrain. Discussion et validation par le coordinateur de l'atelier
- Suivi des expérimentations réalisées dans les groupes. Forum questions-réponses, échanges collaboratifs.

PHASE II : Expérimentations et retour d'expérience

- Présentation des premiers résultats lors des réunions de groupe (3 journées de regroupements année : analyse critique ; identification des difficultés ; adaptation des projets.
- Rédaction des conclusions et présentation des résultats.

Titre des ateliers

Atelier 1 : Cas scolaires complexes et systèmes familiaux « résistants »

Atelier 2 : Violences, sévices et psycho-traumatismes de l'enfance

Atelier 3 : Troubles neuro-développementaux : leurs conséquences sur le fonctionnement des systèmes familiaux

Méthode : expérientielle en groupe – contenus théoriques et techniques à s'approprier – étude de documents – applications personnelles

Modalité d'évaluation : présentation de cas – validation par le groupe – Fiche résumée des résultats réalisée par le candidat

Coordination : Dominique Luciani : Psychologue clinicienne

Atelier 1 : Véronique Vivé : Rééducatrice, Education Nationale

Atelier 2 : Christine Derlon : Rééducatrice, Education Nationale

Jennifer Riera : Psychologue clinicienne - Thérapeute familiale

Atelier 3 : Dominique Luciani : Psychologue clinicienne

Véronique Grévilot : Rééducatrice, Education Nationale

Délai d'accès : 2 semaines après le choix de l'atelier et la réception de la convention de formation

Durée :

PHASE I : Mise à niveau théorique et technique : 20 heures

PHASE II : Expérimentation – retour d'expérience : 30 heures (5 regroupements année)

Évaluation - rédaction – présentation de cas : 6 heures

Attestation : Attestation de suivi puis certificat de compétences :

Référent d'aide spécifique :

- « Cas scolaires complexes et systèmes familiaux résistants »
- « Violences – sévices et psycho-traumatismes de l'enfance »
- « Troubles neuro-développementaux » de l'enfant

Coût : Inscription groupée : Phase I – Phase II : 450 euros

Formation III : Taux de réussite

2020-2021 : 80%

2021-2022 : 85%

Diversifier et enrichir les compétences et l'expertise professionnelle des équipes

- ☐ Formation IV₁ : Accompagner la création et le développement d'une consultation familiale systémique de proximité**
- ☐ Formation IV₂ : Pratiquer les thérapies systémiques « brèves »**
 - Formation IV₂₋₁ : Thérapies « orientées solutions » (TOS)**
 - Formation IV₂₋₂ : Thérapies « narratives »**

FORMATION IV₁ : **Accompagner la création et le développement d'une consultation familiale systémiques de proximité**

Publics : Equipes mobiles de prévention et de soins (médecins – psychologues – intervenants sociaux)
Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (PMI – CAMPS – CMPP- SESSAD –
EMP)
Consultants familiaux

Objectifs : Aider à la mise en place et au développement de consultations familiales visant la
prévention et le traitement de la violence (recommandations de la HAS) et les troubles précoces de
l'attachement.

Organisation – méthode :

Rencontre avec les équipes en formation

- Etude des besoins
- Organisation et management institutionnel
- Fonctionnement et accompagnement seniors

Formation I : 2 journées regroupées (présentiel)

- approche systémique
- consultations familiales « ciblées »
- aide aux aidants

Accompagnement : (consultations d'expertises « à distance »)

- Abonnement annuel (nombre de connexions au choix)
- Préconisations - Suivi clinique
- Evaluation – modélisation – Publication éventuelle

Formation II :

Une formation complémentaire certifiante en « thérapies brèves » (TOS) ou « Thérapies narratives » sera ouverte
aux participants volontaires (cf : Formation IV₂)

Modalité d'évaluation :

- Quizz
- Présentation de cas
- Évaluation des résultats obtenus « in situ »

Coordination: Ignacio Gorad-Orad – Pédopsychiatre – Chef de pôle – Thérapeute systémique

Délai d'accès : 2 semaines après réception de la convention de formation

Durée :

I – Consultation familiale (création – mise en place)

- Rencontre – Etude des besoins : 6h
- Formation (2 journées) : 12h
- Supervision : 12h

Total I : 30 heures

+ expertises (à la demande)

II – Formation aux thérapies « brèves »

- 6 journées (2+1+1+2) : 36h
- Supervision (distanciel) : 18h

Total : 54 heures

Coût : - Déplacement – rencontre – conseils (2 experts) : 3 000 euros

- Formation I : 2 journées (présentiel) + supervision : 600 euros
- Formation II optionnelle : 36h : 1 000 euros – Supervision (18h) : 450 euros

FORMATION IV₂ :
Pratiquer les thérapies systémiques "brèves »
IV₂₋₁- Thérapies orientées solutions (TOS)
(Apprentissage technique accompagné – supervision)

Publics : Médecins- Psychologues – Educateurs – Rééducateurs – Infirmiers – Travailleurs sociaux

Objectifs :

- Former les professionnels volontaires à la pratique de la thérapie systémique brève « orientée vers les solutions » en milieu institutionnel et aux applications du « modèle de Bruges », afin de mieux répondre à la diversité des cas, aux situations de résistance aux traitements traditionnels et aux ruptures individuelles de « parcours inclusifs » en institution ;
- Modifier la durée de certains traitements ;
- Impliquer plus directement les familles dans le processus de soins

Prérequis : Les candidats devront justifier d'une connaissance validée de la méthodologie systémique et de ses concepts clés.

Ils fourniront à cette fin, lors de l'inscription :

- Soit une attestation de suivi et de réussite de formation RETSI (Formation II₃)
- Soit un CV, accompagné des attestations de compétences correspondantes délivrées par un organisme extérieur agréé.

Animation - Coordination :

Marie-Christine Cabié :

Psychiatre des Hopitaux - Psychothérapeute
Formatrice en thérapie familiale systémique ; thérapies systémiques brèves ; hypnose ericksonienne
Présidente de l'Association Européenne de Thérapies Brèves (EBTA)

Ignacio Garcia-Orad : Pédo-psychiatre - Chef de Pôle – Hôpitaux de Saint Maurice (94) – Thérapeute systémique – Co-directeur - Chef de la revue « Thérapie Familiale ».

Organisation et contenus :

Cette formation - complémentaire de la formation II₃ - comprendra deux phases :

PHASE I : (15 à 20 participants maximum : 2 journées groupées = 12 heures)

- Complément théorique – Apprentissage technique – application pratique – le programme de formation complémentaire sera adapté aux besoins des apprenants (questionnaire écrit distribué lors de l'inscription)

PHASE II : (15 participants maximum : 3 journées (regroupements en distanciel : 18 heures)

- Mise en pratique accompagnée – supervision
- Complément d'information – choix des stratégies

Méthode : Expérimentielle – application suivi des données

Modalité d'évaluation :

- Phase I - questionnaire écrit et évaluation des résultats (questions- réponses)
- Phase II – validée par le Comité d'ingénierie RETSI à partir d'un mémoire d'expérimentation individuelle, annoté par les animateurs de cette formation

Délai d'accès : 2 semaines après réception de la convention de formation

Durée :

Phase I (2 journées) : 12 heures + évaluation (questionnaire écrit : 3heures) : 15 heures

Phase II (3 journées) : 18 heures + travail personnel (mémoire) : 18 heures

Total : 36 heures

Total général : 51 heures

Attestation : : Attestation de suivi et de réussite « *Praticien en thérapie systémique brève –TOS* »

Coût : 800 euros

FORMATION IV₂ :

Pratiquer les thérapies systémiques "brèves »

IV₂-2 - Thérapies narratives

Publics : Professionnels chargés de l'accompagnement individuel ou collectif, de l'aide spécialisée ou du soin dans les services de l'enseignement spécialisé ou les établissements d'accueil du secteur social ou médico-social.

Objectifs :

- Former des professionnels volontaires aux « *pratiques narratives* » au service de la thérapie en vue de mieux répondre à la diversité des situations cliniques en institution, aux « résistances thérapeutiques » de certains cas et aux ruptures individuelles éventuelles de « parcours inclusifs ».

Prérequis : Les candidats devront justifier d'une connaissance minimum validée de la méthodologie systémique et de ses concepts clés.

Ils fourniront à cette fin, lors de leur demande d'inscription :

- Soit une attestation de suivi de formation RETSI (Formation II₃ – Phase I)
- Soit un CV accompagné des attestations correspondantes

Animation - Coordination :

Jennifer Riera : Psychologue clinicienne – Thérapeute familiale systémique

Présentation et organisation :

Les thérapies « narratives », développées par deux travailleurs sociaux australiens et néo-zélandais, Michael White et David Epston, reposent sur une conception narrative de la vie et de l'identité. Cette formation vous présentera les principaux concepts de la thérapie narrative et leur utilisation dans l'aide et le soin. Les techniques seront proposées et mises concrètement en pratique, afin d'aider l'apprenant à les utiliser directement, au quotidien, sur son terrain professionnel.

La formation comprendra deux phases :

PHASE I : 5 journées en présentiel réparties sur l'année (30 heures) – (20 participants maximum)

Apprentissage technique – les méthodologies et les « outils-supports » - Mises en situation et applications

PHASE II : 3 journées en distanciel (18 heures) - (15 participants maximum)

Supervision – compléments théoriques et techniques – Discussion de cas

Modalité d'évaluation : Phase I : Rédaction et présentation d'un cas – Réponses aux questions

Phase II : mémoire d'expérimentation individuelle annoté par le coordinateur-animateur et validé par le Comité d'ingénierie RETSI

Délai d'accès : 2 semaines après réception de la convention de formation

Durée et coût :

Phase I : 36 heures = 1 100 euros

Dates à préciser

Phase II : 18 heures = 450 euros

Attestation :

Phase I : Attestation de suivi et de réussite

Phase II : Attestation certifiante – Praticien en « thérapies systémiques brèves »: «*Thérapies "narratives"*»



ASSOCIATIONS – INSTITUTIONS SPECIALISEES

SOMMAIRE

- Interventions collaboratives ciblées
 - Expertises – conseils à la demande 34
 - Recherches partenariales 35
- A votre disposition également
 - Textes et documents officiels
 - Articles et conférences



Intervention collaboratives « ciblées »

- V₁ - Expertises – conseils à la demande**
- V₂ - Recherches partenariales**

V₁ - EXPERTISES – CONSEILS

Situations cliniques complexes

Publics : Equipes locales – Professionnels des ESMS – Coordinateurs et responsables de projets

Objectifs : Aider à l'analyse systémique et à la résolution d'une situation clinique « bloquée »

Pré-requis : Connaissance effective et pratique reconnue de l'aide et du soin à dominante systémique appliquées aux enfants et aux jeunes à « besoins éducatifs particuliers »

Organisation :

- Demande de l'équipe validée par le responsable du service ou de l'établissement
- Observation clinique, données psychométriques et anamnèse écrite transmise au RETSI 15 jours au moins avant la date de rendez-vous en visioconférence
- Etude des documents par les experts RETSI
- Visioconférence (expert RETSI et membres de l'équipe participant directement à la prise en charge du cas étudié :
 - Discussion diagnostique
 - Analyse des déterminants systémiques du trouble présenté
 - Préconisations - Premiers objectifs
 - Réalisation (1 à 3 mois maximum)
 - Evaluation

Méthode : Expérientielle, étude de cas, accompagnement et suivi de l'évaluation

Coordination: Jean-Jacques Guillarmé – Professeur de psychopathologie honoraire -
Directeur d'études et de recherche GEREPS
Ignacio Garcia-Orad : Pédopsychiatre systémicien – Chef de Pôle hospitalier

Délai d'accès : 15 jours minimum après l'envoi des documents d'expertise

Durée :

- Etude des documents : 3h
- Connexion 1 : 1h par connexion
- Suivi à distance – question – réponses – réorganisation du projet - outils (connexion: 2h)
- Évaluation : 1h

Coût : Expertise et suivi : 450 euros par situation étudiée

V₂ – RECHERCHE PARTENARIALE

Réduire les risques de « chronicisation » des troubles : (évaluation Phase II d'un dispositif systémique innovant)

Publics : Equipes mobiles de prévention (médecins – psychologues – intervenants sociaux) – consultants familiaux
Etablissements sociaux et médico-sociaux (PMI – CAMPS – CMPP – SESSAD – EMP – etc...)

Objectifs : Réduction significative du nombre des cas et des situations complexes ou « résistantes » traités dans l'institution ou le service

Coordination: Jean-Jacques Guillarmé – Professeur de psychopathologie honoraire HDR - Responsable scientifique RETSI -
Direction de l'association ou de l'établissement partenaire de la recherche

Conditions de réalisation :

- Partenariat volontaire des établissements – Convention spécifique de recherche
- Personnels concernés : Professionnels des établissements ayant une connaissance de la démarche systémique en matière d'éducation spécialisée d'aide ou de soin. (3 participants par établissement souhaités)
- Formation commune préalable : Formation II₁ ou II₂

Organisation et méthode :

I – Rencontre Equipe Locale – RETSI

- Présentation de la recherche et de la méthodologie systémique proposée
- Désignation du coordinateur local
- Identification du groupe expérimental – groupe témoin (6 cas maximum par établissement)
- Inscription des professionnels associés à la recherche dans un atelier d'expérimentation (Formation III₁)
- Mise à disposition des outils d'analyse des déterminants des troubles observés dans la population d'étude
 - Indicateurs de risques et de résistance
 - Profil 125
 - Profil parental
- Calendrier des rencontres en distanciel entre animateurs RETSI et professionnels du terrain

II- Construction, application et suivi du projet

- Implication parentale différenciée suivant les situations
- Interventions personnalisées (lieux – modalités – responsables – objectifs)
- Expertises à la demande
- Évaluation après 3 mois et réorganisation éventuelle du projet

III – Regroupement et traitement des données

- Etude statistique (RETSI)
- Evolution clinique et symptomatique de la population d'étude
- Hypothèses et étude des déterminants du changement
- Facteurs de résistance et d'échec éventuels

IV- Rédaction des conclusions et diffusion des résultats

Délai d'accès : 15 jours minimum après la réunion locale de présentation et de mise en place de la recherche

Durée :

- Deux années universitaires

Coût : Devis selon le nombre de cas étudiés

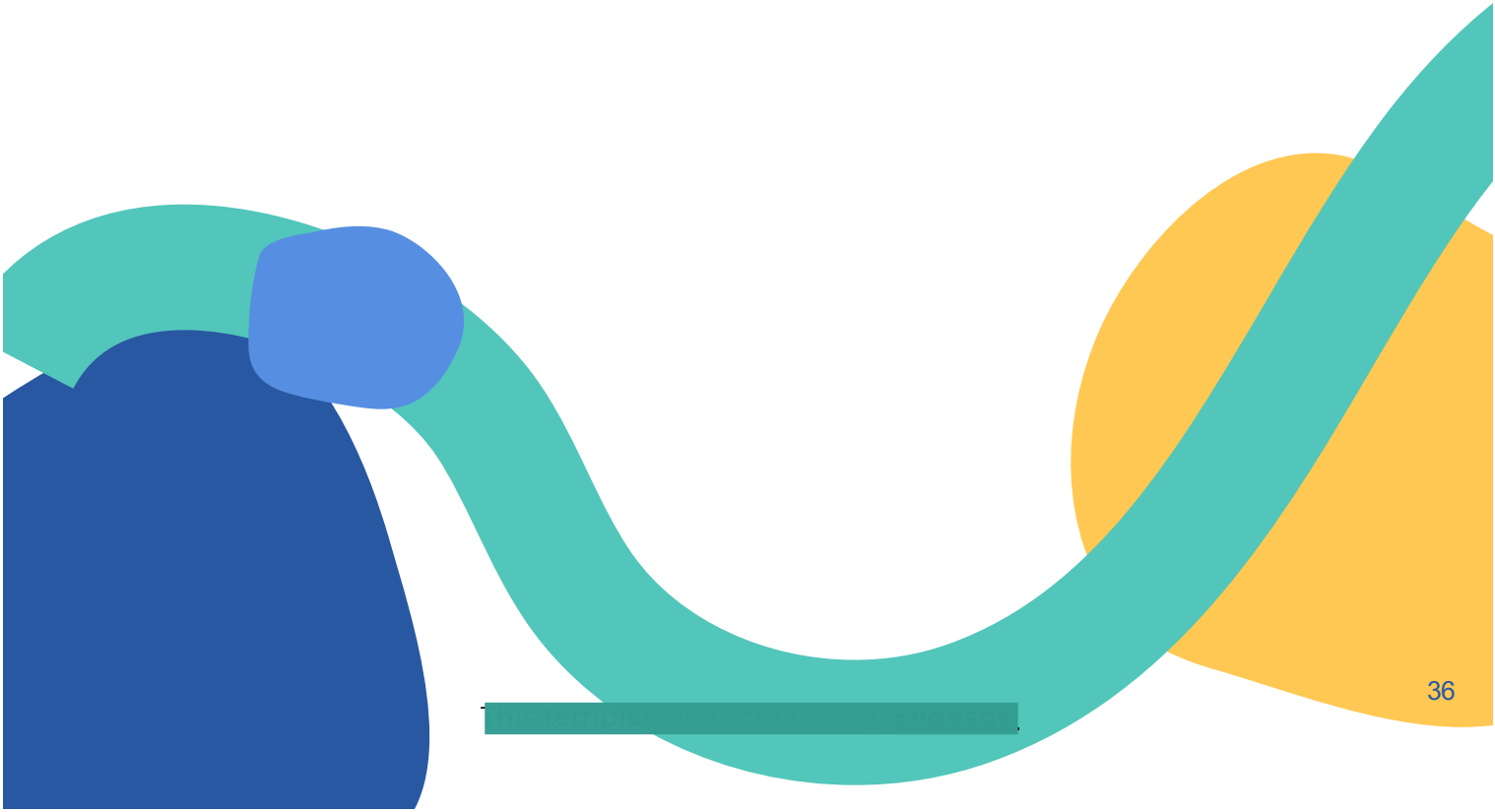


A votre disposition également sur notre site

www.retsi.fr

TEXTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

ARTICLES ET CONFERENCES



BULLETIN D'INSCRIPTION

* COORDONNEES PERSONNELLES

M MME NOM D'USAGE _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
VILLE _____
TÉLÉPHONE _____
MOBILE _____
EMAIL _____
DATE DE NAISSANCE _____ LIEU DE NAISSANCE : _____

* SITUATION PROFESSIONNELLE

FONCTION : _____
LIEU D'EXERCICE :
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : _____
ASSOCIATION GESTIONNAIRE : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
TÉLÉPHONE : _____
ÉMAIL : _____
RESPONSABLE : _____

* FORMATION RETENUE

Nom et numéro de la/des formation(s) : _____

Envoyer à : admin@retsi.fr



TABLEAU DES PERFORMANCES

- La performance de nos actions de formations est établie à partir des indicateurs suivants :
- taux d'absentéisme et d'abandon
 - Réussite aux examens nationaux (CAPPEI et VAEP CAPPEI) ou attestation de validation en vue de la qualification correspondante (Formations II1 et III1)
 - Insertion dans l'emploi correspondant

Le tableau suivant regroupe ces indicateurs pour chaque formation

Tableau des Performances CAPPEI

Nombre de stagiaires année 2021-2022	20
Taux d'absentéisme	1%
Taux de réussite	65%
Insertion professionnelle	100%

Tableau des Performances VAEP

Nombre de stagiaires année 2021-2022	12
Taux d'absentéisme	1%
Taux de réussite	50%
Insertion professionnelle	100%

Tableau des Performances RETSI (formation II1)

Nombre de stagiaires année 2021-2022	75
Taux absentéisme	3%
Taux de réussite	85%
insertion professionnelle	80%

Tableau des Performances RETSI (formation III1)

Nombre de stagiaires année 2021-2022	20
Taux absentéisme	0%
Taux de réussite	85%
insertion professionnelle	80%